



Assemblée générale

Distr. générale
17 mai 2004
Français
Original: anglais

**Comité spécial chargé d'élaborer
une convention internationale globale
et intégrée pour la protection
et la promotion des droits et de la dignité
des personnes handicapées**

Troisième session

New York, 24 mai-4 juin 2004

**Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies
aux droits de l'homme sur les progrès accomplis
dans la mise en œuvre des recommandations formulées
dans l'étude sur les droits de l'homme et l'invalidité**

Note du Secrétariat

Conformément au paragraphe 3 de la résolution 2004/52 de la Commission des droits de l'homme, les membres du Comité spécial sont invités à prendre connaissance du rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations formulées dans l'étude des droits de l'homme et de l'invalidité (E/CN.4/2004/74).

